

Pain rompu et coupe partagée : La fraction du pain et le repas du Seigneur d'après les Actes des Apôtres et la Première lettre aux Corinthiens

par Odile Flichy et Daniel Gerber

Fraction du pain et repas du Seigneur : deux expressions indissociables, suffisant l'une et l'autre à évoquer l'Eucharistie, l'une, de manière métonymique, par le geste même de Jésus rompant le pain lors de son dernier repas avec ses apôtres, l'autre, par la métaphore du repas, à laquelle ont recouru les premiers chrétiens pour désigner leurs assemblées liturgiques.

Les lettres de Paul, en particulier 1 Co, sont pour nous le témoignage le plus ancien de l'importance de ces repas communautaires au cours desquels se célébraient le don de la Vie divine et la présence du Ressuscité au milieu des siens, réunis en son Nom. L'expression « le repas du Seigneur » apparaît en 1 Co 11,20. Les deux traditions eucharistiques reprises en cette lettre – 1 Co 10,16a.b et 1 Co 11,23b-25 – relèvent de deux contextes distincts, à savoir l'ample développement consacré aux viandes/nourritures sacrifiées aux idoles (1 Co 8,1 – 11,1) et la dénonciation d'un grave dysfonctionnement (1Co 11,17-34). Le désaccord entre Paul et les Corinthiens ne porte pas sur le sens théologique du repas du Seigneur, mais sur ce qu'il suppose au niveau de la vie civile et de la vie communautaire.

Luc, dans les Actes des Apôtres, parle de la pratique de la « fraction du pain » comme de l'une des caractéristiques de la vie de la communauté chrétienne fondée par l'effusion de l'Esprit à Jérusalem (Ac 2,42. 46 ; 20,7.11.35). À la lumière de son « premier livre, consacré à tout ce que Jésus a fait et enseigné », l'expression est particulièrement significative, puisque c'est précisément au geste de la « fraction du pain » que les disciples qui ont fait halte pour se restaurer au village d'Emmaüs reconnaissent le Ressuscité dans celui qui est venu au-devant d'eux tandis qu'ils cheminaient tristement (Lc 24,30-31.35).

Que peut-on savoir de l'origine, du sens précis et de la portée de cette expression lucanienne, qui n'est pas sans lien avec la tradition paulinienne (cf. l'emploi du verbe « *klaō* /rompre » en 1 Co) ? Tenter de donner quelques éléments de réponse à cette question fera l'objet de la première partie de cet exposé.

A. La fraction du pain en Luc-Actes (Odile Flichy)¹

L'expression « rompre le pain » apparaît pour la première fois en Ac 2,46, sans autre précision que sa localisation « dans les maisons ». Luc semble ainsi faire référence à une pratique quotidienne connue de ses lecteurs : en plus de la prière quotidienne au Temple, la communauté se rassemblait pour « rompre le pain dans les maisons ».

¹ voir X. Léon-Dufour, *Le partage du pain eucharistique selon le NT*, Paris, Seuil, 1982, p. 30-41.

Arrière-plan de l'expression

Le monde grec ne la connaît pas. Il s'agit d'une coutume juive.

– Dans l'AT : Elle est évoquée une seule fois à propos d'une cérémonie accomplie dans la maison où quelqu'un vient de mourir : une offrande rituelle de pain et de vin était effectuée dans le but de ramener, en quelque sorte, la famille touchée par la mort, et spécialement le nouveau chef de famille, dans le monde des vivants et de les reconforter. Pour faire comprendre à Israël qu'il est un peuple infidèle et lui signifier l'urgence de sa conversion, Dieu demande au prophète Jérémie de ne pas aller dans la maison où on se réunit pour un deuil et de ne pas accomplir ce rite : « On ne rompra pas le pain pour qui est dans le deuil, pour le consoler au sujet d'un mort ; on ne lui offrira pas la coupe de consolation pour son père ou sa mère » (Jr 16,7).

– Dans la littérature rabbinique : Le geste est souvent noté pour désigner, non pas le fait de prendre un repas mais le rite de « rompre la galette de pain » qui ouvre le repas. « Le père de famille se relève de sa position étendue, prend, tout en étant assis, un gâteau de pain azyme et prononce sur lui (au nom de tous) la formule de louange : “Sois béni, Éternel notre Dieu, Roi de l'univers, toi qui fais sortir le pain de la terre”. Les commensaux s'approprient la louange par “Amen”. C'est seulement après que l'Amen a été prononcé que le père de famille détache pour chaque convive un morceau de gâteau ayant la taille d'une olive. Le morceau doit passer de main en main jusqu'au convive le plus éloigné. Finalement il rompt pour lui-même et donne par là le signal aux convives de manger également. » (J. Jeremias, « L'influence de la liturgie sur la tradition des textes de la Cène », *La dernière Cène, les paroles de Jésus* (LD 75), Paris, Cerf, 1972, p. 124s).

Par le partage des morceaux se faisait la communauté de table. Les convives ne faisaient désormais plus qu'un et Dieu, donateur, était considéré présent.

– Dans les évangiles : Ce rite inaugural du repas est toujours rapporté dans ses gestes successifs et non pas évoqué seulement pas l'un d'entre eux :

– Lc 9,16 : « Jésus prit les cinq pains et les deux poissons et, levant les yeux vers le ciel, il prononça sur eux la bénédiction, les rompit, et il les donnait aux disciples pour les offrir à la foule ».

– Lc 24,30 : « Or, quand il se fut mis à table avec eux, il prit le pain, prononça la bénédiction, le rompit et le leur donna ».

Le sens de l'expression dans les Actes des Apôtres

Dans les Actes des Apôtres, Luc emploie l'expression « la fraction du pain » ou « rompre le pain » de manière absolue ; de plus, dans le sommaire d'Ac 2,42-46 qui décrit la vie de la première communauté, la fraction du pain et le partage d'un repas sont distingués : « ils rompaient le pain à domicile, prenant leur nourriture dans l'allégresse et la simplicité de cœur » (Ac 2,46). L'expression ne peut donc pas vouloir simplement dire « prendre un repas ».

Fait-il référence, par ce terme rituel, à l'Eucharistie ?

Ac 20,7-11²

L'épisode de la résurrection d'Eutyque à Troas, en Ac 20,7-12, nous donne des éléments en ce sens.

² Cf. Odile Flichy « Vivre de l'écoute de la parole », *La Vie spirituelle* 770, mai 2007, p. 199-204.

– Le cadre de la réunion semble bien être celui d’une assemblée liturgique : le moment, le verbe « se réunir » (*sunago*), l’objectif, les lampes nombreuses (v.7 et 8)
« Le premier jour de la semaine alors que nous étions réunis pour rompre le pain »
« Les lampes ne manquaient pas dans la chambre haute où nous étions réunis »

– On note également l’importance de la parole dans le déroulement des faits : elle encadre le moment de la résurrection d’Eutyche et de la fraction du pain.

1. « Paul qui devait partir le lendemain **adressait la parole** aux frères.... » (v. 7)
2. Eutyche s’endort tandis que Paul « n’en finissait pas de parler » (littéralement : « prolonge **sa parole** ») et tombe de la fenêtre du troisième étage (v.9)
3. Paul descend, le prend dans ses bras et proclame qu’il est vivant (v. 10)
4. Il remonte, rompt le pain et mange (v. 11)
5. puis il **prolonge l’entretien** (*homilèsas*) jusqu’à l’aube et s’en va (v. 11)

Ces détails ne manquent pas de solliciter la mémoire du lecteur de l’évangile de Luc en l’invitant à établir un parallèle entre ce repas partagé par Paul et ses proches collaborateurs et celui qu’avait pris Jésus avec ses apôtres à la veille de sa Passion.

La mise en perspective des deux scènes commande l’interprétation de l’épisode et revêt d’une valeur symbolique un certain nombre de termes figurant dans le récit.

De ce fait, au-delà du souvenir d’une aventure mémorable survenue à l’Église des premiers temps, ce passage nous livre un précieux témoignage de l’expérience spirituelle vécue par la communauté de Troas réunie autour de Paul : la parole du Ressuscité est lumière et vie pour qui l’écoute et l’accueille.

Ainsi, la chambre haute où se trouve réunie la communauté et où Paul proclame la parole de Dieu est remplie de lumière. Le détail, étrange à première vue, concernant la présence de lampes « suffisantes », prend sens si on lui reconnaît une fonction symbolique : la parole de Dieu est lumière généreuse pour l’assemblée des chrétiens qui l’écoutent (le même terme est appliqué, au v. 11, à la parole de Paul qui parle « suffisamment », à savoir « longtemps »). À l’extérieur, il y a les ténèbres de la nuit.

Le jeune Eutyche occupe une position un peu à l’écart de cette assemblée : il est sur le bord de la fenêtre, c’est-à-dire à la limite de l’intérieur et de l’extérieur de la pièce et de la communauté qui s’y trouve rassemblée (en répétant deux fois, au v. 7 et au v. 8, l’expression « où nous étions réunis », le récit insiste sur ce point). En outre, alors que Paul « discours toujours », il est « emporté par un profond sommeil », et se trouve ainsi plongé dans un état qui le met dans l’incapacité absolue et de voir la lumière et d’entendre la parole de Dieu.

C’est sous l’emprise de ce sommeil qu’il est victime de la chute qui lui coûte la vie. Le récit souligne en même temps son état de passivité et la descente vertigineuse que représente le fait de tomber du haut du troisième étage. Littéralement, le texte grec dit en effet ceci : « emporté vers le bas (*kata*) par un sommeil profond alors que Paul discourait toujours, emporté vers le bas (*kata*) par le sommeil, il tomba en bas (*kato*) du troisième étage et fut relevé mort. Descendant (*katabas*), Paul tomba sur lui.... ».

En dehors et en bas de la chambre haute pleine de lumière, il y a la mort. Mais Paul, le prédicateur de la Parole, effectue alors le même mouvement de descente pour venir rejoindre celui qui a été coupé de la source de vie. De même qu’Eutyche était tombé, Paul « tombe » sur lui pour l’entourer de ses bras et révéler que son « souffle de vie est en lui ». L’ayant rejoint, en quelque sorte, là où il est, il proclame devant son cadavre sa foi en la vie donnée par le Ressuscité. Puis, remontant (*anabas*) vers la communauté et la lumière, il rompt le pain, mange et parle encore. Le passage de la mort à la vie, vécu par Eutyche, se trouve donc au cœur de la célébration eucharistique de la communauté. Paul, porteur de la Parole, a transmis

cette parole de vie et a permis à la communauté chrétienne de la recevoir et d'en éprouver la puissance salvifique.

L'organisation du passage contribue, elle aussi, à en dévoiler le sens. En faisant de l'épisode de la chute mortelle (v.9) et de la résurrection d'Eutyche (v. 10) le centre du passage, Luc relie étroitement le miracle opéré par Paul au contexte liturgique dans lequel il survient. Ainsi, l'exclamation de Paul : « Il est vivant », apportant un vigoureux démenti au constat fait par le narrateur : « Il était mort » retentit-elle avec d'autant plus de force qu'elle est chargée de tout le poids de la confession de foi chrétienne. Par ailleurs, on peut comprendre pourquoi Luc attend le départ de Paul, au lieu de le faire au moment même du miracle, avant de mentionner que le jeune homme fut reconduit « vivant » dans l'assemblée et que celle-ci en ressentit un « réconfort sans mesure ». Il nous suggère ainsi que, comme les apôtres après le départ du Christ, les chrétiens de Troas continuent de vivre de la Parole de Dieu. Paul, l'envoyé du Christ s'est effacé. Ils doivent la transmettre à leur tour, comme doivent également le faire tous ceux et celles qui se reconnaissent partie prenante du « nous » de ce récit.

On peut donc penser (à la suite de X. Léon-Dufour) que « Luc (ou la tradition avant lui) a transformé en dénomination de l'eucharistie l'un des gestes du rite qui ouvrait le repas juif. Tout en évoquant d'emblée le rite sacramentel, le terme « fraction du pain » souligne l'aspect de partage dans l'unité qui marque la célébration chrétienne. Prolongeant la pensée héritée des juifs, les chrétiens ont sans doute vu dans la fraction du pain le symbole de l'unité recherchée par le Christ en rassemblant les fidèles ».

Si les Apôtres, comme Jésus, enseignent au Temple, l'assemblée de la communauté se tient dans les maisons. Il y a là une nouveauté significative par rapport à l'habitude juive de se réunir à la synagogue pour l'office de sabbat (cf. Paul en Ac 13). La distinction fondamentale entre espace sacré et profane est estompée (mais Luc précise, en Ac 18,7, que la maison de Titus Justus à Corinthe, où Paul enseigne pendant 18 mois a un mur mitoyen avec la synagogue !)

Ac 2,42-47

Le sommaire d'Ac 2,42-47 ; qui nous décrit la communauté fondée dans l'Esprit, nous permet de situer le rite de la fraction du pain dans les différents aspects de la vie des premiers chrétiens.

« Ils étaient assidus à l'enseignement des Apôtres et à la communion fraternelle, à la fraction du pain et aux prières »

L'enseignement des Apôtres, qui a lieu au Temple et dans les maisons, porte sur le sens des événements advenus par Jésus de Nazareth (cf. Ac 5,42 : « Chaque jour, au Temple et dans les maisons, ils ne cessaient d'enseigner et d'annoncer la Bonne Nouvelle de Jésus Messie »). Comme on l'a vu, c'est aussi dans les maisons qu'avaient lieu les assemblées liturgiques (la « fraction du pain »). On ne peut donc dissocier enseignement et fraction du pain. De même que dans les synagogues, l'Écriture était lue et commentée de manière actualisante pour les fidèles, les Apôtres, à la lumière de l'Écriture, ils montrent comment les promesses faites par Dieu à son peuple se sont accomplies par la résurrection de Jésus.

Le terme de *koinonia* prend un sens très fort du fait de sa dimension spirituelle (c'est un don de l'Esprit) : « Ils n'avaient qu'un seul cœur et qu'une seule âme » (Ac 4,32). Leur communion de foi s'exprime, entre autres, par la pratique du partage des biens.

La Bonne Nouvelle qu'ils ont accueillie et transmettent fonde leur vie communautaire.

C'est cette communauté rassemblée, « unanime », qui célèbre l'eucharistie, tournée vers Dieu dans la prière. Le récit des Actes nous rapporte la prière de la communauté après la première arrestation de Pierre et Jean : « Accorde à tes serviteurs de dire ta Parole avec une entière assurance ». Cette prière est immédiatement exaucée puisqu'ils sont remplis du Saint Esprit et disent « avec assurance » la parole de Dieu (Ac 4,30-31).

Telle est donc l'originalité lucanienne concernant la fraction du pain, une originalité qui demande maintenant à être rattachée à la tradition paulinienne dans laquelle elle s'inscrit.

* * * *

B. Le repas du Seigneur en 1 Co (Daniel Gerber)³

Si Paul parle effectivement de « pain rompu » en 1 Co 10,17, il emploie l'expression plus large de « repas du Seigneur » en 1 Co 11,20 pour désigner le partage du pain et de la coupe.

Comme cela a été rappelé en introduction, les deux traditions reprises en 1 Co 10,16 et 1 Co 11,23b-25 apparaissent en des contextes différents : la première figure dans l'ample développement consacré aux nourritures sacrifiées aux idoles (1 Co 8,1 – 11,1) ; il est fait usage de la seconde dans le cadre de la dénonciation – du point de vue de Paul – d'un grave disfonctionnement (1 Co 11,17-34).

D'emblée, on relèvera que le désaccord entre Paul et les Corinthiens ne porte pas sur le sens théologique du repas du Seigneur, mais sur ses implications directes au niveau de la vie civile ou de la vie communautaire.

Lecture d' 1 Co 10,14-22

Ce passage tire la leçon de ce qui a été évoqué juste avant, à savoir le contre-exemple d'Israël au désert où le peuple a communié avec le veau d'or. Lue sur cet arrière-plan, l'exhortation pressante de Paul à fuir l'idolâtrie au v.14 n'est que plus solennelle encore.

On notera surtout l'emploi, au v.16, du terme *koinônia*, « communion, avoir part », dans les deux questions au sujet de la coupe et du pain, un mot sur lequel l'apôtre s'appuie pour enjoindre aux v.20b.21 : « Je ne veux pas que vous entriez en communion avec les démons. Vous ne pouvez boire à la fois à la coupe du Seigneur et à la coupe des démons ; vous ne pouvez participer à la fois à la table du Seigneur et à celle des démons ».

La participation au repas du Seigneur constitue donc pour Paul un marqueur d'identité exclusif, qui pose une limite claire et ferme : on ne peut désirer être en communion avec le Seigneur et vouloir participer aux rituels dédiés aux divinités païennes. Et tant pis pour les mets alléchants servis à l'occasion de telles cérémonies !

A-t-on accordé suffisamment d'attention au bref commentaire de Paul apporté au v.17 ? L'interprétation de cette phrase est, à mon sens, lourde de signification dans le débat sur l'intercommunion entre chrétiens de traditions différentes. Permettez-moi de traduire littéralement ce verset, pour mieux faire ressortir ce sur quoi Paul insiste : « Parce qu'un pain, un corps les nombreux forment, car tous à un *unique* pain nous avons part ».

³ Le style des notes de conférence a été conservé.

Employé sans caractérisation explicite, le mot « corps » désigne ici l'unité organique des « nombreux » qui « ont part » au même pain eucharistique.

Mais faut-il comprendre que le partage du pain a pour fonction d'entretenir seulement une unité constituée au préalable sur une autre base ? Faut-il considérer au contraire que, du point de vue de Paul, le partage du pain crée en lui-même une unité ?

On l'aura compris : opter pour la première interprétation peut justifier le refus de l'intercommunion ; opter pour la seconde lecture est une invitation à vivre l'intercommunion.

Autre sujet : que s'est-il donc passé à Corinthe pour que Paul réagisse de façon aussi sévère en 1 Co 11,17-34 ?

Lecture d'1 Co 11,17-34

L'apôtre déplore en ce passage le maintien des clivages sociaux dans le contexte du repas du Seigneur. Ce qu'il dénonce d'une manière très vague tout d'abord – « vous vous réunissez pour le pire » (v.17b) – est ensuite exprimé par les pluriels « divisions » (v.18b) et « scissions » (v.19) avant d'être explicité au v.21b par deux verbes opposés et caricaturaux : « avoir faim » et « être ivre ».

L'histoire sociale et l'archéologie⁴ nous apprennent de fait que « la simple organisation matérielle favorisait de telles déviations [...]. Puisque les églises bâtiments n'existaient pas encore, on se réunissait dans des maisons particulières appartenant aux chrétiens les plus riches, [...] construites à la manière romaine. [...] Une quarantaine de personnes pouvaient, en se serrant, tenir dans [l'*atrium*, la] cour [centrale]. Il existait aussi une salle à manger, le *triclinium*, meublé de [quelques] banquettes [seulement]. Les habitudes sociales des Corinthiens ne sont pas tombées du jour au lendemain [...]. Le propriétaire [...] continuait à recevoir ses amis devenus chrétiens dans la salle à manger ; tandis que les autres, moins fortunés, s'entassaient dans l'*atrium*. La nourriture qu'il fournissait était certainement meilleure et plus abondante que les provisions apportées par les gens de condition plus modeste. Et en outre [...] ses amis [...] pouvaient arriver plus tôt, dès trois heures de l'après-midi, l'heure habituelle où l'on invitait pour un banquet. Dans l'*atrium* au contraire, les employés arrivaient quand ils avaient terminé leur travail, c'est-à-dire beaucoup plus tard »⁵.

La première condamnation formulée par Paul est d'ordre moral : le mépris des membres de l'église qui n'ont rien (v.22b). Mais la vraie gravité ne sera exposée aux v.27-32 qu'après le rappel des « paroles d'institution ».

Ce qui est fondamentalement mis en cause par l'apôtre en ce passage, c'est l'« indignité » (v.27) du maintien des clivages sociaux ordinaires dans l'assemblée chrétienne, alors qu'en Christ, tous sont égaux. Pour Paul, l'accueil mutuel et l'attention portée les uns aux autres est une impérieuse nécessité, une condition *sine qua non*, pour que le repas du Seigneur puisse avoir lieu pour le meilleur et non pour le pire.

L'apôtre insiste donc tout particulièrement à la fois sur l'exclusivité de la communion avec le Seigneur et sur les nécessaires implications communautaires du partage du pain et de la coupe.

⁴ Cf. J. Murphy-O'Connor, *Corinthe au temps de Saint Paul d'après les textes et l'archéologie*, Paris, Cerf, 1986, p. 237-245.

⁵ M. Quesnel, *Paul et les commencements du christianisme*, Paris, DDB, 2001, p.45-47.